

Département du Val d'Oise  
Arrondissement de  
SARCELLES  
Canton de GOUSSAINVILLE  
Commune de SAINT-WITZ

99\_DE-095-219505807-20241121-DEL73\_2024-

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

AFFICHE-le : 21 novembre 2024

TRANSMIS le : 25 novembre 2024

### NBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 18

Présents : 12

Votants : 16

### OBJET :

Désignation d'un suppléant au  
Syndicat Mixte pour la Gestion de  
la Fourrière animale du Val d'Oise  
(SMGFAVO)

L'an deux mille vingt quatre  
Le jeudi vingt-et-un novembre à 20H30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni salle M. Joulou en séance publique  
sous la Présidence de **Monsieur Frédéric MOIZARD, Maire**

### Etaient présents :

Mesdames : BARON Claudine, BERSON-GÉANT Marion, CAQUIN Michèle,  
DAUPTAIN Marie-Hélène, DAUDRÉ Sybille, DELGADO Chantal, GRU Fabienne,  
LE BEC Fanny.

Messieurs : BAILLY Maxime, BOCQUET Jean-Charles, MOIZARD Frédéric,  
MOURET Stéphane

Absents : Mme FERTÉ Nadège

Pouvoirs : M. BÉLAIR Xavier donne pouvoir à Mme CAQUIN Michèle  
Mme Marie-Hélène HOFEEER donne pouvoir à M. BAILLY Maxime  
M.DEBCZAK Jean-Michel donne pouvoir Mme DAUPTAIN Marie-Hélène  
M.DRÉVILLE Gérard donne pouvoir à M. Jean-Charles BOCQUET

M. VIRLOGEUX Christophe avait donné pouvoir à Mme FERTÉ Nadège (absente)

Secrétaire : Mme DAUPTAIN Marie-Hélène

Secrétaire Auxiliaire : Mme JOLY Véronique

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le rôle du Syndicat Mixte pour la  
Gestion de la Fourrière Animale du Val D'Oise.

Sa création répondait à une obligation légale définie par le Code Rural.

Ce syndicat se trouve à Bruyères-Sur-Oise.

L'élection à bulletin secret de deux délégués (1 titulaire et 1 suppléant) a été faite pour  
représenter la commune.

Les réunions sont peu fréquentes (1 par an) à Beaumont sur Oise.

Les candidats **titulaires** sont : Marion BERSON-GÉANT.

Après élections ont été élus :

- Titulaire : Marion BERSON-GÉANT
- Suppléant : Nathalie BOURDIN

Mme BOURDIN ayant démissionné, il y a lieu de désigner un suppléant.

M. MOIZARD a proposé sa candidature

### **Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- 1) Approuve la désignation du délégué suppléant M. MOIZARD Frédéric au sein  
du SMGFAVO.
- 2) Délibération transmise à Monsieur le Sous-Préfet de SARCELLES et au  
Président du Syndicat Mixte pour la Gestion de la Fourrière Animale du Val  
d'Oise (SMGFAVO) de Bruyère-sur-Oise

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Maire

Frédéric MOIZARD

